HAUTE SAVOIE SPORT

Journal du Comité Olympique et Sportif 74 - N° 73 - Automne 2018

LES NOUVELLES PRATIQUES SPORTIVES EN HAUTE-SAVOIE

Quel impact sur les clubs?

CNDS Le sport pour tous
Centre National pour le Développement du Sport

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

haute savoie
le Département

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS
CDOS
HAUTE-SAVOIE

HAUTE SAVOIE SPORT Edité par le CDOS 74 (Association Loi de 1901)
Maison Départementale des Sports - 97 A, Avenue de Genève - 74000 ANNECY - Tél: 04 50 67 41 70 -
Mail: hautesavoie@franceolympique.com

Directeur de la publication: Thierry Coulon
Rédacteurs: Thierry Coulon, Céline Gardet
Secrétariat de rédaction : Céline Gardet
Crédits photos : CDOS, CD Cyclo, Activhandi, Adrien Deprez,
Imprimerie UBERTI-JOURDAN Bonneville. Tirage à 200 exemplaires - N° ISSN 1296-3437
Toute reproduction même partielle est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. (Loi du 11 mars 1957)

L'édito du Président

« Heureux qui, comme Ulysse a fait un long voyage … »
Adrien Pérez, annécien, jeune bénévole dirigeant, revient d'un beau séjour de deux semaines à Olympie dans le cadre des activités de l'Académie Internationale Olympique. Il nous explique ses motivations et nous parle de cette expérience inoubliable.

Ce magazine d'automne du CDOS 74 vous propose aussi de découvrir l'application « Activhandi » qui connecte handicap et Outdoor ainsi que de nouvelles pratiques sportives en grand développement et la façon dont les comités et clubs sportifs se les approprient. Ce sont : le longe-côte, le padel et le Beach tennis, le vélo à assistance électrique (VAE) et le stand up paddle.

Bonne lecture à tous.

Bien sportivement.

Thierry Coulon
Président

Sentez-Vous Sport 9ème edition

Annecy Court enregistre cette année un record de participation et de kilomètres parcourus : 9837 participants, 50135 km (photo).

La rentrée sportive « Sentez-Vous Sport », opération nationale de promotion du sport pour tous est organisée par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) depuis 2010 avec le soutien du mouvement sportif.
« Sentez-Vous Sport » est l'occasion d'encourager les Français à pratiquer une activité physique et sportive.

De nombreuses animations et conférences sont organisées, gratuitement, partout en France, afin de sensibiliser le grand public, les étudiants, les scolaires et les entreprises aux bienfaits de l'activité physique et sportive régulière.

En Haute-Savoie, de nombreuses manifestations se sont déroulées sur le mois de septembre. Les principales restent « Annecy Court » pour Handisport Annécien et « Thonon Bouge » pour le Sport Adapté.

Pour Thonon Bouge 2018 : 1847 participants, 7240 km (photo).

Inauguration du Tremplin d'Habère-Poche

Bertrand Converset, le président du ski-club a remercié toutes les personnes présentes et celles qui ont contribué à la réussite d'un projet porté principalement par des actions bénévoles y compris d'entreprises locales privées.

Il a remercié également la mairie d'Habère Poche pour son soutien dans ce projet, le département de la Haute Savoie, la région, le CNDS, tous les partenaires privés du club ainsi que le comité Mont-Blanc de ski et les membres de la FFS.

Plus de 800 heures ont été nécessaires pour la réalisation de ce tremplin, inauguré le 22 septembre 2018, qui sera utilisable en compétition sur le circuit national U13 dès l'an prochain.
Le concours national inaugural a vu à l'œuvre de jeunes sauteurs des Vosges, du Jura, du Dauphiné, de Savoie et de Haute-Savoie.

La venue de champions tels que Sylvain Guillaume médaillé aux JO d'Albertville et Nagano en combiné Nordique, Sébastien Lacroix double champion du monde en combiné nordique, Vincent Descombes-Sevoie, recordman de France de vol à ski avec 230,5 m en 2016, a été une rencontre inoubliable pour les jeunes licenciés, les organisateurs et le public.
Merci à eux d'avoir partagé leur expérience.

Les jeunes du ski-club le jour de l'inauguration

Découvrez l' Application Activhandi !

L'application qui connecte handicap et outdoor

Présentée dernièrement à l'occasion de la seconde édition de la journée "Sport et handicap", à Aix-les-Bains, l'application Activhandi est en ligne depuis quelques semaines, en téléchargement (gratuit) sur Apple Store (iPhone) et Google Play (Android).

Son Objectif ?

Faciliter la vie des personnes en situation de handicap et de leurs accompagnants, qui ont envie de pratiquer une activité outdoor, qu'elle soit sportive, ludique ou culturelle. En recensant pour elles tout ce qui est accessible sur les deux départements savoyards…

Un projet soutenu par Outdoor Sports Valley

Une vraie bonne idée, que personne n'avait eue jusque-là, qui est apparue comme une évidence à Florian Vallet, un jeune entrepreneur qui espère bien créer sa start-up dans les mois qui viennent. Il a su convaincre les experts d'Outdoor Sports Valley (OSV), association devenue Cluster européen des industries du sport outdoor, qui l'ont intégré dans leur promo 2018 des incubés.

Voilà comment cet amoureux des grands espaces, diplômé en géographie de la montagne, ancien chargé de mission sur les équipements handisports au sein de la Fédération Française de Canoë-Kayak, a posé son PC à l'Annecy Base Camp, incubateur d'OSV.

L'application a reçu le 26 septembre dernier le 2nd prix au concours de projet franco-suisse piloté par le Grand Genève.
Activhandi pourra désormais travailler en France et en Suisse (Genève comptant près de 43 000 personnes en situation de handicap), et aura droit à 15 journées d'expertise dans différents domaines pour développer l'activité.

Découvrez dès à présent l'appli Activhandi sur votre smartphone ou sur le site web www.activhandi.fr

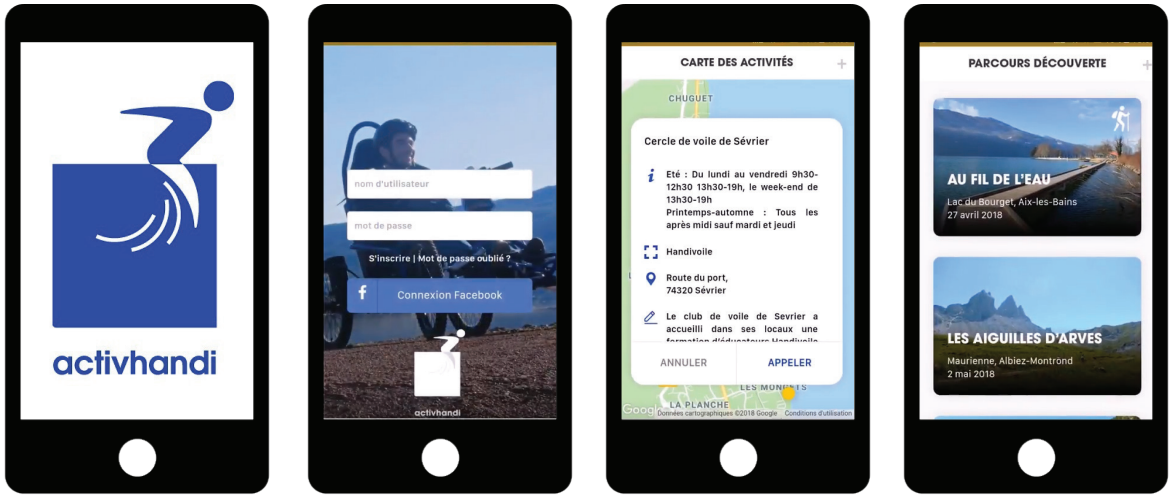

Interview Adrien Deprez

Représentant de la France aux 58e Sessions Jeunes participants de l'AIO

Nous rencontrons aujourd'hui Adrien Deprez qui a été sélectionné par l'Académie Nationale Olympique Française afin de représenter la France lors de la 58ème Session Jeunes Participants organisée par l'Académie Internationale Olympique du 16 au 30 Juin dernier à Olympie en Grèce.

Nous revenons avec lui sur cette fabuleuse expérience olympique.

PORTRAIT

Adrien Deprez, 22 ans, Annecy.

Sportif accompli en athlétisme et plus spécifiquement en saut en longueur (Club d'Annecy, AHSA).

Au-delà de l'aspect sportif, très impliqué au sein du mouvement sportif de plusieurs manières : entraineur avec les plus jeunes, organisateur d'événements, il se dirige aujourd'hui vers des fonctions de dirigeant.

Actuellement étudiant en Master 2 en Management du Sport en vue d'intégrer des fonctions de direction dans les grandes organisations sportives.

Adrien, qu'est-ce que la Session Jeunes Participants de l'AIO ?

Comment as-tu été sélectionné ?

Préalablement, je pense qu'il convient de mieux situer et définir le CNOSF, l'ANOF ou encore l'AIO. En effet, la plupart des pays du monde possèdent un Comité National Olympique (le CNOSF en France) qui représente le mouvement sportif du pays en question. Il existe, au sein de ces entités nationales, ce que nous appelons les Académies Olympiques. En France, c'est l'Académie Nationale Olympique Française (ANOF).

La mission de l'ANOF est de promouvoir les valeurs du sport et de l'Olympisme. Ainsi, son activité s'organise autour de deux axes, le patrimoine d'une part et l'éducation d'autre part. Au niveau international, le CIO (Comité International Olympique) qui regroupe l'ensemble des comités nationaux olympiques se compose aussi d'une Académie Internationale Olympique (AIO). Cette académie internationale a pour objectif d'étudier, d'enrichir et de promouvoir l'Olympisme, et ce tout en développant les Académies Nationales Olympiques.

La session Jeunes Participants de l'AIO est une session de deux semaines organisée à Olympie, au cœur du berceau de l'Olympisme. Elle regroupe 200 jeunes âgés de 20 à 35 ans, étudiants, athlètes, professionnels du sport ou volontaires qui participent activement aux activités de leurs CNO/ANO.

Au cours de ces sessions, un thème en lien avec l'Olympisme est développé par des professeurs d'université, des champions Olympiques, des experts sportifs et l'ensemble des jeunes participants. Le thème de cette session 2018 était « L'athlète Olympique en tant que modèle ».

Pour revenir à ma sélection, celle-ci s'est faite en plusieurs étapes.
Du fait de mon engagement au sein du CROS Auvergne Rhône Alpes et plus spécifiquement de la commission Jeunes Dirigeants (en charge notamment de l'organisation du Trophée des Associ'Actifs), j'ai eu le privilège d'être soutenu dans ma candidature par la responsable de la commission, Marie-Christine PLASSE (actuelle secrétaire adjointe générale) puis par le Président du CROS Auvergne-Rhône-Alpes, M. Christian LEVARLET.
Fort de ce soutien, j'ai donc pu présenter ma candidature à l'ANOF au travers d'un dossier reprenant mon parcours sportif et universitaire, mes différents engagements au sein du mouvement sportif et un certain nombre de prises de positions et de réflexions au sujet de l'Olympisme, de l'éducation et du thème de l'édition 2018.

Quelques mois plus tard, j'ai eu le plaisir d'apprendre ma sélection en tant que représentant de la France lors de cette 58ème session de l'AIO, avec deux autres représentantes : Kelly Lepeinteur et Floriane Poncet.

Peux-tu nous décrire ton expérience à Olympie, en compagnie des 200 autres représentants présents ?

C'était exceptionnel ! Cette expérience olympique fut d'une richesse extrême à tous points de vue. Nous avons eu le plaisir de rencontrer d'autres participants venus du monde entier, échanger sur nos différentes manières de fonctionner, nos points communs, nos avis divergents… Nous avons aussi eu l'intervention de professionnels du mouvement olympique avec notamment M. Lee Hee-beom, directeur du comité d'organisation des JO de Pyeongchang 2018.

Au-delà des échanges formels que nous avons eus au cours des conférences, des ateliers ou bien encore des groupes de discussion, nous avons eu le privilège de vivre deux semaines au cœur du berceau de l'Olympisme où visites culturelles, sorties et épreuves sportives animaient des journées très remplies.

Je garde en mémoire l'ensemble des échanges que j'ai pu avoir avec les différents représentants, les présentations des intervenants, les magnifiques lieux que j'ai pu découvrir ou encore le travail de réflexion que nous avons eu au sujet du rôle de l'athlète Olympique au regard du modèle qu'il peut être, ou devenir.
Mais le plus important pour moi est d'avoir pu vivre l'Olympisme au sens large du terme et de voir que, partout dans le monde, avec les nombreux représentants que nous étions, nous pouvons faire de l'Olympisme un véritable vecteur d'éducation. De surcroit, je n'oublierai jamais non plus la chance qui m'a été donnée, lors de la cérémonie de clôture, de représenter les 200 participants au cours d'un récit résumant nos deux semaines olympiques.

Pour finir, ce fut une véritable fierté d'avoir pu représenter mon pays, la France, et d'avoir ainsi contribué à son rayonnement olympique lors de cette session internationale.

Quel est ton rôle à la suite de cette expérience olympique ?

Cette expérience olympique avait plusieurs objectifs dont celui de former des ambassadeurs de l'Olympisme. En ce sens, je vais donc devoir jouer, sur le territoire national, ce rôle d'ambassadeur des valeurs olympiques et ainsi faire de mon mieux afin de promouvoir ces valeurs.
De manière plus concrète, cette sélection en tant que représentant me fait intégrer la commission nationale des relais d'Olympie de l'ANOF. A ce titre, je vais travailler sur différents projets de cette commission avec notamment l'organisation de la Semaine Olympique Universitaire se tenant chaque année au sein d'une université française.

A plus petite échelle, je continue mon implication au sein du CROS Auvergne-Rhône-Alpes dans la commission Jeunes Dirigeants pour laquelle je travaille sur le trophée des Associ'Actifs. Des interventions dans les classes de primaires lors des « Classes Olympiques » sont envisagées avec le CDOS 74 dans le but de transmettre les valeurs olympiques et de partager mon expérience.

D'un point de vue plus personnel et professionnel, je souhaite intégrer les hautes instances olympiques avec en ligne de mire le comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024. J'espère pouvoir contribuer à la réussite du plus bel événement sportif au monde : les Jeux Olympiques, et faire de cet événement majeur pour la France, le point de départ d'un renouveau sportif et d'un héritage fort pour les générations futures, notamment en termes d'éducation.

Les nouvelles pratiques sportives

Chaque jour fait apparaître de nouvelles pratiques sportives sur lesquelles le grand public se jette avec une avidité spectaculaire. Comment les clubs sportifs s'approprient-ils ce phénomène, quel rôle le cadre associatif peut-il jouer en regard de cet engouement impressionnant ? Nous avons choisi quatre activités différentes pour répondre à ces questions.

Connaissez vous le «Longe-Côte» ?

Interview de Diego Cattanéo, Vice Président du CD Randonnée Pédestre

Pour sa deuxième saison officielle, la section Marche Aquatique du Club « Marcheurs du Léman » (affilié à la Fédération Française de randonnée), se mouillera à la Plage d'Excenevex.
Nous rappelons que la plage d'Excenevex est l'unique site lacustre autorisé en France pour cette nouvelle activité en eau douce, répondant aux critères de la DDT et de la Mairie d'Excenevex.

« Marcheurs du Léman » est un club multi-actif proposant la marche nordique, la randonnée raquette et la rando-santé pour tous les publics.
La nouveauté 2019 est biensûr la possibilité de marcher en groupe dans le lac. La Fédération Française de Randonnée est la seule fédération délégataire de la Marche Aquatique ou de longe-côte. Notre animateur est d'ailleurs diplômé fédéral de cette nouvelle discipline sportive.

La marche aquatique est une activité pour tous y compris les non nageurs car nous avons toujours pied puisque le bon niveau d'immersion ne dépasse pas les aisselles… Par contre l'effort fourni est conséquent et indolore ! Les bienfaits de l'eau sur le corps ne sont plus à démontrer et nos « longeuses et longeurs » (terme couramment employé pour nos sportifs) les plus enragés se sont souvent retrouvés cet hiver hors programme sur la plage et dans une eau entre 6° à 10°….
La tenue d'automne/hiver consiste en une combinaison 4/3mm en néoprène, gants palmés ou gants 4mm, toujours chaussures (de sport usagées) avec une paire de chaussettes néoprène.
L'équipement d'été/printemps recommandé se compose d'un shorty néoprène, d'une paire de gants palmés et nous préconisons une paire de chaussettes néoprène et une paire de chaussures (obligatoire) de sport usagées.
Notre projet annuel est la formation d'une équipe de juniors (scolaires) pour initiation aux joies de la marche sportive aquatique.

Pourquoi le Padel et le Beach Tennis sont-ils en plein développement en Haute-Savoie ?

Interview de Emmanuelle Ducrot, Présidente du CD Tennis

Aujourd'hui, parallèlement au tennis, le Comité de Haute-Savoie avec ses 86 clubs souhaite développer le Padel et le Beach Tennis. La structure doit répondre à une clientèle souhaitant diversifier la pratique des sports de raquettes et une dizaine de clubs ont déjà construit un terrain de Padel à proximité de leurs courts de tennis.

Tous les amateurs de tennis en général peuvent dès le premier cours jouer au Padel, faire des échanges et s'amuser de manière très ludique. Le Beach Tennis est aujourd'hui moins développé sur notre territoire, mais la proximité du lac Léman et du lac d'Annecy favorise le développement de cette pratique. Les pratiquants, s'ils le souhaitent, deviennent alors des licenciés de la Fédération Française de Tennis, qui englobe la pratique du Padel et du Beach Tennis.

Le futur Centre de Ligue Départementalisé à Reignier proposera en 2020, 3 cours de Padel, dont deux intérieurs et un extérieur.
Cela donnera au Comité Départemental un formidable levier pour développer davantage un championnat avec l'ensemble des clubs qui possèdent déjà des terrains de Padel.

Le VAE, une nouvelle manière de rouler !

Interview de Catherine Borgeais-Rouet, Présidente du CD Cyclotourisme

Catherine, qu'est-ce que le Vélo à Assistance Electrique (VAE) a apporté comme changement dans la façon de concevoir la pratique du cyclotourisme ?

En un mot, l'accessibilité de la pratique, et ce, à différents niveaux : quel que soit l'âge, le sexe, l'état de santé, le niveau du pratiquant, le parcours envisagé…
La pratique du vélo est une activité physique contraignante, et que dire de cette pratique dans nos régions montagneuses ! L'utilisation du VAE lève en partie cette contrainte et conquiert de plus en plus d'adeptes. Cela a permis à des personnes qui ne pratiquaient plus le vélo suite à des ennuis de santé, suite à un avancement dans l'âge, de faire à nouveau du sport. L'aide apportée par le VAE favorise la pratique en groupe ou en famille, et a de ce fait, permis à des pratiquants ou pratiquantes occasionnels d'accompagner des personnes plus performantes.
Il y a notamment un changement important pour le monde du VTT. En effet, le VAE rend accessible un certain nombre de sentiers et de chemins avec des dénivelés importants jusqu'ici peu fréquentés. Son développement est d'autant plus important qu'il accompagne la hausse du tourisme dans les zones de montagnes en période estivale.
Enfin, dernier point concernant la mobilité douce, le VAE est de plus en plus présent en ville où l'utilisation systématique de la voiture n'est plus d'actualité. Une belle avancée !
Autant de pratiques et de pratiquants différents qu'il faut faire cohabiter sur les routes et espaces naturels du département.

En parlant de cohabitation, comment cette pratique est-elle perçue ?

Cette nouvelle pratique modifie profondément l'approche que l'on a du vélo, et dans l'acceptation de l'autre. Des règles de cohabitation et de bonne conduite sont de toute évidence nécessaires.
C'est une question de bon sens et se savoir vivre.
Tout comme le pratiquant traditionnel devra accepter de se faire doubler sur la route par des personnes en VAE, le pratiquant à assistance électrique devra aborder la pratique avec une certaine philosophie et laisser de coté le regard narquois qu'il pourrait avoir en doublant quelqu'un dans un col.
Aujourd'hui, cette cohabitation est de plus en plus présente au sein du CD de Cyclotourisme. En effet, nos randonnées et nos concentrations départementales, régionales ou nationales, accueillent des pratiquants de VAE qui accompagnent les cyclistes dans leurs pratiques traditionnelles.

Peux-t-on dire que le VAE apporte ou apportera des licenciés supplémentaires en cyclotourisme ?

En Haute-Savoie, quelques personnes se sont licenciées en club cyclo uniquement en pratique du VAE. Mais la pratique est encore jeune, nous n'avons pas encore de chiffre pour illustrer notre sentiment de développement au niveau de la pratique dans nos clubs.
Toutefois, avec l'accessibilité de la pratique aux familles, aux pratiquants lambda jusqu'ici éloignés du milieu sportif, on peut facilement imaginer que cela augmente la probabilité que des personnes se licencient dans des clubs par la suite.

Qu'en est-il du risque d'accident ?

Effectivement, le VAE est certes accessible à tous, mais il nécessite une bonne maitrise. Cela diffère d'un vélo classique en termes de conduite, de maniabilité, d'aisance, de freinage, etc. Pour l'instant il n'y a pas de statistiques attestant d'un nombre d'accidents plus important en VAE qu'en vélo traditionnel.
Le CD de Cyclotourisme forme les clubs de Haute-Savoie à l'encadrement de groupes afin de sécuriser la pratique sur ses rassemblements. Par exemple, notre prochain séjour qui a aujourd'hui une cinquantaine d'inscrits, dont quelques VAE, sera encadré par des personnes formées et qualifiées à cette pratique spécifique.

A quand des rassemblements envisagés uniquement avec des VAE ?

Le VAE a été accepté très récemment (il y a 2 ans). De fait, aujourd'hui, aucune concentration uniquement VAE n'a été mise en place au niveau fédéral. Cependant, certaines associations privées l'on déjà fait. Par exemple, l'AVO Vélo organisée cet été à Avoriaz avec comme ambassadeur Thomas Voeckler a accueilli les deux types de vélos, électriques et classiques, à travers deux parcours et deux départs différents.

Le Stand-Up-Paddle , Pratique désormais courante sur nos lacs

Interview de Vincent Wouters, Président du club de Canoë-Kayak de Thonon

Pour commencer, pourquoi interroger un dirigeant de club de canoë et Kayak pour parler du stand-up-paddle ?

Le stand-up-paddle est en réalité une activité dont la gestion a été confiée à la fédération française de surf qui n'a aucun club en Haute-Savoie. La pratique en milieu associatif s'est donc développée chez nous auprès des clubs de canoë-kayak comme à Thonon ou de voile comme à Annecy ou Sciez par exemple.

Pourquoi un tel engouement pour le paddle ?

Cette activité renvoie à la notion première de liberté avec en filigrane l'image fitness. Il est très facile avec le paddle gonflable de se déplacer et d'aller à la découverte des plans d'eau.
De nouvelles activités se développent aussi avec les activités yoga ou pilates par exemple et la descente de rivière peut apporter aussi d'autres sensations.

Comment le milieu associatif peut-il prendre sa place en direction d'un public consommateur et individualiste ?

L'intérêt d'une pratique de club réside essentiellement dans l'accompagnement et le conseil. La connaissance du milieu aquatique, la bonne posture (gainage), les notions de sécurité, l'utilité de prendre en compte la météo sont autant de choses qui sont essentielles. De plus, les notions de groupe, de partage, restent fondamentales et le matériel est très souvent fourni.
D'autre part, le club de canoë-kayak ou de voile a des atouts supplémentaires en proposant à ses adhérents une autre activité en fonction de l'année, de la météo justement, de leur forme physique ou de leurs envies.
Il est nécessaire cependant d'avoir une double licence si vous voulez faire des compétitions même si la pratique fédérale est encore faible (stand-up-paddle race).
Par contre de grandes courses existent comme la descente de la Dordogne intégrale, course en ligne de 130 km et l'Alpine Lakes Tour dont la dernière étape 2018 aura lieu le 7 octobre sur le canal de Savières et le lac du Bourget et la première étape 2019 sur le lac d'Annecy à Talloires les 19 et 20 janvier !

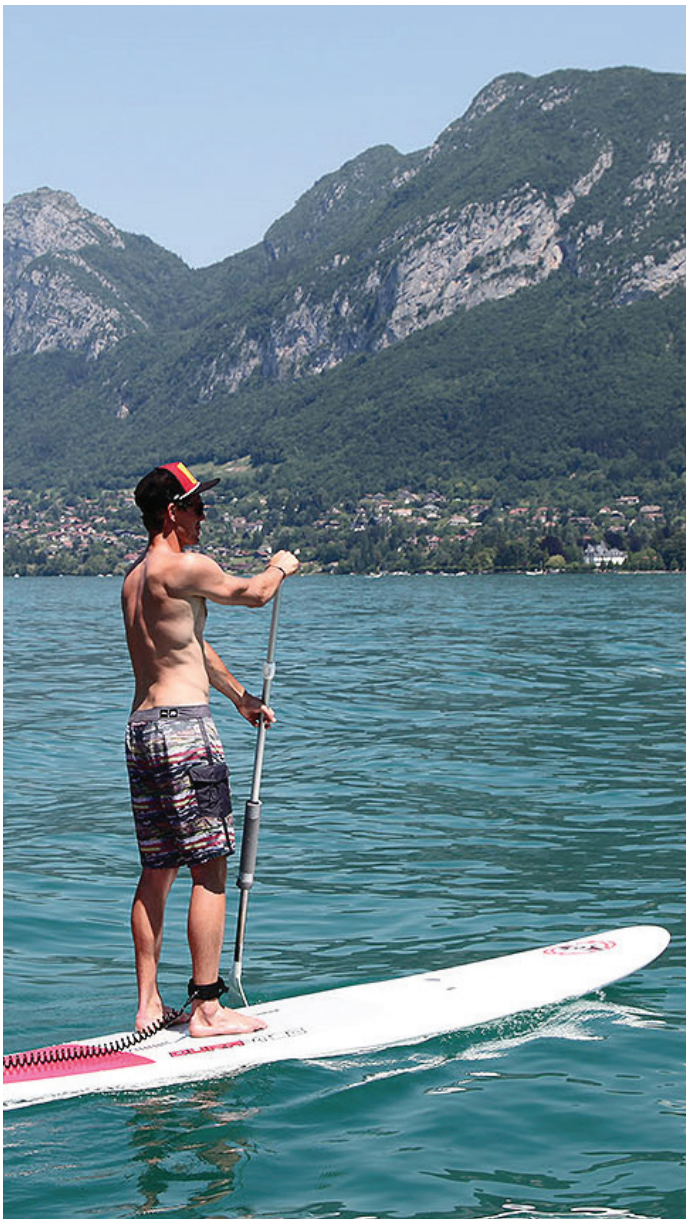

Sport pour tous, Tous pour le sport !
#LeSportCompte

Nous, sportifs, dirigeants de clubs, de comités, bénévoles, passionnés, citoyens :
Demandons que le sport bénéficie de moyens à hauteur de ses apports humains, économiques et sociétaux.

Pour que le sport compte, je signe.

Pétition électronique sur www.franceolympique.com

COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS
CDOS HAUTE-SAVOIE

#LeSportCompte